

Aides proposées par la Métropole de Lyon :	Particuliers (revenu fiscal de référence par part)		
	≤ 7 500 €	> 7 500 € et ≤ 16 300 €	> 16 300 € et ≤ 26 200 €
-contre mise au rebut d'un véhicule Crit'Air 4-3 ou 2 -revente d'un Crit'Air 2 -pour une opération de Rétrofit			
Voiture électrique - Prix < 47 000 € TTC - Poids < 2.4 tonnes - CO₂ ≤ 0 g/km	3 000€	2 500€	2 000 €
Voiture Crit'Air 1 neuf * - Prix < 47 000 € TTC - Poids < 2.4 tonnes - CO₂ ≤ 122g/Km WLTP (ou ≤ 94 g/km NEDC) * non éligible si revente d'un Crit'Air 2	3 000€	2 500 €	2 000 €
Voiture Crit'Air 1 d'occasion * - Prix < 47 000 € TTC - Poids < 2.4 tonnes - CO₂ ≤ 132g/Km WLTP (ou ≤ 104 g/km NEDC)⁵ * non éligible si revente d'un Crit'Air 2	3 000€	2 500€	-----
Rétrofit électrique ou hydrogène	2000 €		
Vélos Cargos (triporteurs- allongés) Vélos pliants et Vélos adaptés PMR. Avec ou sans assistance électrique.	2500 €	1500 €	1000 €
Vélo à assistance électrique - Puissance max ≥ 0,25 KW - Pas de batterie au plomb	1000 €	750 €	500 €
Deux-roues, tricycle ou quadricycle électrique (Hors trottinettes) Pas de batterie au plomb	1000€		